

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Evaluations-nationales-le-ministere-insiste>



École & société



Évaluations nationales : le ministère insiste...

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 29 juin 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le 26 juin, les organisations syndicales représentant les enseignants du premier et du second degré ont été conviées à une présentation des évaluations nationales pour la rentrée 2020 par le cabinet du ministre, accompagné de la Depp* et de la Dgesco**. La réunion a mis en évidence le fossé qui sépare les enseignants et leurs attentes pour cette rentrée et l'approche « évaluation-remédiation » individuelle portée par la technostructure.

Le dispositif 2020

À tous les niveaux concernés par les évaluations obligatoires, les évaluations débuteront le 14 septembre. Elles comprendront toutes quelques questions sur le vécu par les élèves de la période de confinement.

En CP et CE1, le dispositif reste globalement inchangé.

En 6ème, 2 séquences de 50 minutes. La partie « français » évolue avec de la compréhension sur des textes longs (un littéraire, un documentaire) et l'ajout d'un test de fluence (mesure individuelle du nombre de mots lus en une minute) dont les résultats ne seront pas systématiquement à remonter dans l'application. Les identifiants sont simplifiés. Les enseignants pourront accéder à quelques items.

En seconde, peu de modifications mais la création d'un test spécifique pour les premières années de CAP portant sur la littératie et la numératie.

Pour les autres niveaux, le ministère devrait mettre à disposition des outils pour évaluer les acquis des élèves mais sans obligation.

L'avis du SE-Unsa

Même si quelques critiques ponctuelles ont été prises en compte (identifiants simplifiés, items libérés,...), il est clair que le dispositif ne répond pas aux attentes et aux besoins des enseignants et de leurs élèves à la rentrée 2020, une rentrée très particulière où la priorité sera de renouer avec les apprentissages collectifs dans un climat de bienveillance réelle.

Les enseignants souhaitent d'abord pouvoir installer les rituels de travail, et observer leurs élèves en train d'apprendre. Ils ont besoin de temps pour reprendre les apprentissages menés de manière partielle de mars à juin et ne voient pas d'intérêt à perdre du temps à des évaluations peu exploitées car peu exploitables.

Quant aux propositions de remédiation du ministère, elles sont particulièrement critiquables car elles renvoient la prise en charge pédagogique à des dispositifs hors la classe comme les APC dans le premier degré et devoirs faits au collège. Dans la droite ligne des choix d'items, ce qui est proposé, ce sont des entraînements mécaniques de bas niveau qui ne répondent pas aux besoins des élèves. Les résultats des évaluations montrent que ce sont sur les compétences complexes et les tâches de haut niveau sur le plan cognitif que les élèves sont en difficulté. Ce sont donc bien sur ces compétences-là qu'il faut les faire travailler collectivement, dans une démarche de collaboration et pas dans des entraînements individuels inefficaces.

Plusieurs questions, et non des moindres, sont restées sans réponses lors de cette réunion. Comment sera reconnue la charge de travail engendrée par les évaluations en particulier dans le premier degré ? Que se passera-t-il si la rentrée se passe dans des conditions sanitaires dégradées ? Car, au fond, le 29 juin, les enseignants ne savent rien de comment le ministère voit la rentrée et s'y prépare, sinon que le 14 septembre, il y aura « évaluations nationales ». Inadmissible.

* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

** Direction générale de l'enseignement scolaire